

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Boissonneault-Leroux

<https://www.cadre21.org/membres/a9aaf779cfb98a84d16a8fcc>

Date d'obtention : 2022-01-11 19:56:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Très belle et intéressante trousse! Elle contient un protocole d'intervention très clair et uniforme qui met l'accent sur la protection et le bien-être de/des victimes. La partie sensibilisation est aussi très importante auprès des jeunes, qui souvent ignorent l'ampleur que peut prendre une photo (ou vidéo) explicite et ses conséquences légales. La grille d'évaluation vise à recueillir les informations, les faits en demeurant le plus neutre et objectif possible, ce qui peut être admissible lors de procédure judiciaire visant à protéger le/la/les victime(s).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je crois que ça va me permettre d'être plus à l'aise pour intervenir en respectant les lois et en étant rassurée de ne pas nuire à une possible enquête. Le protocole permet aussi de savoir où mon rôle s'arrête et où celui des policiers commence. Il est important pour moi d'aider les jeunes et dans des situations de sextage, l'intervention peut devenir plus sensible autant au niveau des conséquence sur la victime qu'au niveau légal. La trousse va me permettre de rester centrée sur l'important et m'aider à mieux aider mes élèves. La grille d'évaluation est très complète et semble facile à utiliser en intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être plus attentive au niveau des intentions d'acte malveillant et de ne pas nuire à l'enquête en questionnant le jeune investigateur. Je vais aussi très prudente afin de ne pas voir les photo ou vidéo concernées dans une intervention SEXTO. Le questionnaire va aussi me permettre de ne pas mettre des mots dans la bouche du jeune et de ne pas contaminer sa version des faits.